



Pouvez-vous m'accueillir ou m'aider à créer une association de lutte contre le tabac ?

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 8 septembre 2007

vous pouvez m'autoriser à venir travailler avec vous. ou vous pouvez m'aider à créer une association de lutte contre le tabac. comment vous contacter facilement

Réponse :

- Selon la région où vous résidez, nous pourrions soit vous proposer d'intégrer une association régionale soit vous aider à en créer une. Pour plus de renseignements, téléphonez à notre permanence parisienne 01 42 77 06 56.